

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 31 octobre 2024, s'est réuni le Jeudi 7 novembre 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle polyvalente de Grignon, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

47 délégués présents dont 1 suppléant (jusqu'à la délibération n°09)

48 délégués présents dont 1 suppléant (de la délibération n°10 à la n°14)

49 délégués présents dont 1 suppléant (à partir de la délibération n°15)

Nombre de membres représentés : 13

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER (à partir de la délibération n°10)
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BATHIE (LA)	Sabrina	BARBERO
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET

GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET (à partir de la délibération n°09)
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD (de la délibération n°00 à la n°08 puis de la délibération n°15 à la n°70)
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MARTHOD	Virginie	VERNAZ

Délégués représentés :

Yves BRECHE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Davy COUREAU
Fatiha BRIKOU AMAL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Jean-François BRUGNON	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jacqueline ROUX
Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
Pascale MASOERO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE

Dominique RUAZ	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Laurent GRAZIANO
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Christian EXCOFFON	COHENNOZ	Ayant donné pouvoir à Raphaël THEVENON
Christophe RAMBAUD	CREST VOLAND	Ayant donné pouvoir à Philippe MOLLIER
Evelyne MARECHAL	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO
Edouard MEUNIER	QUEIGE	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE
Michel CHEVALLIER	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Objet : Halle Olympique – Principe d’occupation temporaire du domaine public par convention – Programmation événementielle 2024-2025

Rapporteur : M. le Président

La CA Arlysère, au titre de ses compétences supplémentaires, assure la gestion et le développement de l’espace multifonctionnel « Halle Olympique » (HO), situé 10 avenue Joseph Fontanet à Albertville, équipement créé en 1992 à l’occasion des Jeux Olympiques. Totalement rénovée en 2015, la Halle Olympique a conservé une patinoire, une structure artificielle d’escalade ainsi que d’autres espaces modulables. Cet équipement est devenu structurant pour le territoire et ses habitants, il a désormais vocation à accueillir des événements, manifestations, spectacles culturels, sportifs et économiques, à destination de tous les usagers du territoire d’Arlysère et au-delà.

Dans le cadre de cette compétence, la HO propose chaque année une programmation événementielle. Le choix des événements accueillis se fait toujours en concertation avec les équipes, les élus et les créateurs d’événements ou porteurs de projets, et toujours dans un souci d’ouverture et de diversification, en vue de satisfaire tous les publics.

Chacun de ces événements constitue une occupation privative de l’équipement intercommunal HO, soumis à autorisation préalable et au paiement d’une redevance d’occupation conformément aux dispositions du Code général de la propriété des personnes publiques.

La redevance se compose :

- d’une part fixe correspondant au coût de la location des espaces de la HO et au coût des prestations techniques réalisées par le personnel de la HO ;
- d’une part variable correspondant à un pourcentage des recettes générées par l’évènement.

A noter que la MDT, en vertu de la convention d’objectifs qui la lie à la CA Arlysère, peut proposer aux organisateurs d’évènement, de vendre des places (billetterie). La MDT se rémunère en gardant une commission sur chaque billet vendu pour le compte de l’organisateur, formalisée par une convention entre la MDT et l’organisateur directement.

Il est ainsi proposé de valider le principe de la conclusion, pour chaque évènement, d’une convention d’occupation temporaire du domaine public avec l’organisateur, qui viendra préciser les modalités techniques et financières de l’occupation ainsi que les dates et durée d’occupation.

Pour information, les événements accueillis pour la saison 2024/2025 sont détaillés ci-dessous :

	Nom de l'évènement	Dates de l'évènement
Evènements économiques	SALON HABITAT ET DECO	Octobre 2024
	SALON ALPIN	Novembre 2024
	SALON ESF	Novembre 2024
	CARREFOUR DES METIERS	Janvier 2025
	SALON MAISON & JARDIN	Mars 2025
	SALON DES MAIRES	Mars 2025

	MINI SALON YESSS ELECTRIQUE	Septembre 2025 (saison 2025-2026)
Evènements sportifs	TOURNOI MMA (demi-finale et finale)	Novembre 2024
	MATCH DE BASKET AMSB/Nantes	Avril 2025
Evènements culturels	SPECTACLE DE NOEL - MISS WONKA	Décembre 2024
	SPECTACLE SUR GLACE - PATIN'AIR	Décembre 2024
	CONCERT DE SLIMANE	Décembre 2024
	EXPOSITION DINOSAURES	Avril 2025

Cette programmation est prévisionnelle, une ou des annulations sont possibles. Elle n'est pas exhaustive, elle est susceptible d'évolutions pour tenir compte de l'actualité culturelle, sportive et économique du territoire et des propositions de producteurs, organisateurs et créateurs d'évènements.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les conventions d'occupation temporaire du domaine public à intervenir avec les organisateurs d'évènements ;**
- **prend acte de la programmation événementielle de la Halle Olympique pour la saison 2024-2025 telle que présentée dans le tableau ci-dessus ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président,
Franck LOMBARD

